

Typologie des dictionnaires généraux monolingues de la langue actuelle

JOSETTE REY-DEBOVE

Dictionnaire (étym. lat. *dictio* “unité d’expression par le langage”). Le dictionnaire est une liste généralement alphabétique de ces expressions ou entrées dont chacune est suivie d’un texte informatif soit sur la chose désignée (encyclopédies alphabétiques) soit sur le signe lui-même (dictionnaire de langue). Ce texte peut se réduire à un seul mot dans les bilingues.

Tout dictionnaire s’articule sur une macrostructure (nomenclature, ou liste d’unités) et sur une microstructure (programme d’information applicable à toutes ces unités). Il s’appuie sur un corpus de textes langagiers ou métalinguistiques (autres dictionnaires).

I. Il existe des dictionnaires généraux et des dictionnaires spéciaux qui peuvent être monolingues, bilingues ou multilingues.

1. Dictionnaires généraux

Le dictionnaire général d’une langue vise à décrire l’ensemble de son lexique mais ne peut décrire la totalité des mots. Les mots qui sont choisis d’abord sont les plus courants (fréquence/répartition); plus la nomenclature augmente, plus les mots sont rares. Un dictionnaire général peut contenir 300 mots (ciblage enfants) 3 000 mots (aide aux étrangers) ou 30 000 (pour un adulte). Un dictionnaire général n’est donc pas un recensement total du lexique, ce sont les intentions de globalité et de ciblage qui importent.

Un dictionnaire de langue, à la différence du dictionnaire encyclopédique, est un texte métalinguistique du fait qu’il parle des mots. Les entrées de ce dictionnaire sont des autonymes, c'est-à-dire des noms de mots, sujets grammaticaux des prédicats qui suivent:

Formel, elle est un adjectif qui signifie “Dont la précision et la netteté exclut toute méprise, toute équivoque”. Ce mot signifie aussi “Qui con-

cerne uniquement la forme". (En clair du PR1)

Patienter est un verbe intransitif qui signifie "Attendre avec patience". Lorsque l'entrée est déjà un nom dans le discours, la définition peut être amenée par le verbe être;

Chiot: un chiot est un jeune chien.

Et le métalangage disparaît: tout est exprimé en langage primaire, alors que "chiot est un nom masculin" est en langage secondaire puisqu'il parle du signe. On voit pourquoi les dictionnaires encyclopédiques ont des nomenclatures où le nom domine. Néanmoins, le dictionnaire encyclopédique et le dictionnaire de langue accèdent tous deux au référentiel par la définition.

2. Dictionnaires spéciaux

Les dictionnaires généraux s'opposent aux dictionnaires spéciaux qui traitent ou un domaine de la connaissance (dict. de philosophie, de botanique, d'informatique etc.) ou traitent d'un domaine du mot; ces derniers sont des dictionnaires linguistiques (dictionnaires des homonymes, des étymologies, des synonymes etc.) qui sont exclusivement des dictionnaires de signes, à la différence des dictionnaires langagiers ordinaires. Selon leur projet, ces dictionnaires recouvrent plus ou moins le lexique: un dictionnaire des homonymes concerne peu de mots; un dictionnaire étymologique traite de tous les mots, car ils ont tous une origine. Les dictionnaires terminologiques sont toujours des dictionnaires spéciaux dont la nomenclature est faite de désignations. Ces mots par lesquels on désigne des choses sont donc surtout des noms. Ainsi un dictionnaire de botanique, et, de la même façon un dictionnaire de linguistique (ex. d'entrées: phrase, préposition, conjugaison etc.). A ne pas confondre avec le dictionnaire général linguistique dont on vient de parler (1. un aspect de tous les mots).

3. Dictionnaires monolingues

Une autre précision est nécessaire pour le dictionnaire monolingue, opposé au dictionnaire bilingue ou multilingue.

Le statut du bilingue réalise d'abord un double trajet: décodage (traduction) et encodage (production), généralement dans deux volumes différents: langue A → langue B, langue B → langue A. Ce n'est que le passage d'un code lexical à un autre, généralement dépourvu de définition.

Ce double trajet de transcodage, s'il tient compte du lecteur monolingue se dédouble en quatre dictionnaires à cause du choix de la langue

A ou de B pour le métalangage.

Langue A → langue B pour lecteur A (encodage pour A)

Langue B → langue A pour lecteur A (traduction pour A)

Langue A → langue B pour lecteur B (encodage pour B)

Langue B → langue A pour lecteur B (traduction pour B)

Aucune de ces caractéristiques ne s'applique au monolingue, qui révèle le sens (= traduction) mais jamais la production (= encodage). Le dictionnaire monolingue est sémasiologique, mais en principe pas onomasiologique (exception les grands dictionnaires Robert, sous le nom d'analogies).

Il est destiné à un éclaircissement d'une langue A pour un lecteur A. Le projet est entièrement justifié par la faible compétence des lecteurs au regard des richesses de leur langue. Pour une lexicographe du français, il est évident qu'aucun francophone ne connaît sa langue; et ceci est vrai pour toutes les langues.

Le statut des emprunts étrangers est clair: ils appartiennent au lexique français, même dans le cas d'une mauvaise assimilation (cas des emprunts récents).

Quant aux *dictionnaires semi-bilingues* (chaque définition est suivie d'un renvoi dans une autre langue), ils restent essentiellement des monolingues par leur structure. Le renvoi aux mots étrangers n'est qu'un plus.

4. Dictionnaire d'une même langue dans le temps

États de langue

Il faut aussi envisager la question des états d'une même langue. En général, on ne considère pas comme bilingue un dictionnaire d'ancien français; et pourtant les différences sont considérables, et les structures sont proches du bilingue. Le référentiel d'autrefois n'est pas celui d'aujourd'hui. On doit réfléchir au statut de ces dictionnaires, entre monolingues et bilingues. Même problème pour les dictionnaires régionaux des dialectes d'origine commune. *Quasi-bilingues?* Xavier-Laurent Salvador maintient le terme *bilingue*.

La notion même de langue actuelle n'est pas très claire. La langue employée aujourd'hui est faite d'une ancienne langue modifiée par une série d'états de langue, dont les néologismes les plus récents. La langue actuelle correspond à cette somme historique conservée et puisée par la néologie de chaque état de langue. Pour chaque individu l'idiolecte est différent dans l'absolu, mais aussi à cause du tuilage des générations. Le

lexique vieilli d'une langue est un vocabulaire passif pour les jeunes (l'étudiant comprend sa grand-mère), le lexique naissant est un vocabulaire passif pour les personnes âgées. Un dictionnaire vraiment actuel ne permettrait pas la communication sociale des générations coexistantes.

Point de vue historique

Ce qu'on appelle dictionnaire historique est un dictionnaire qui prend en compte l'histoire des mots, dans leur étymologie, leur polysémie, tout en décrivant la langue actuelle (ex.: *Le Petit Robert*). Les tentatives de description de l'histoire totale des mots depuis leur origine dans un même dictionnaire sont vouées à l'échec (longueur, cohabitation d'états de langue trop différents). Le dictionnaire synchronique quant à lui, et comme on l'a dit, doit respecter le tuilage des trois générations (80 ans); il ne peut être strictement moderne.

5. Dictionnaires de langue ancienne

Quant aux dictionnaires de *langue ancienne*, ils sont de deux types: dictionnaires anciens écrits par des personnes de la même époque (ex. Furetière, Littré...) et dictionnaires anciens écrits par des personnes d'aujourd'hui (Dictionnaire d'ancien français de Godefroy, et, par J. Picoche, de moyen français (Froissard)). Les premiers sont de vrais monolingues témoins d'une époque, les seconds des quasi-bilingues où l'érudition tente de restituer un état de langue révolu à l'aide de divers corpus anciens; la description de la langue ancienne est évidemment faite au moyen de la langue actuelle, et l'exactitude n'est pas meilleure que celle du bilingue. Le vrai *monolingue* (comme Le Furetière, Le Littré) a l'avantage d'être tout entier à l'intérieur d'un état de langue, langage primaire et métalangage étant de même nature. Une des conséquences les plus importantes, c'est que le mot défini et sa définition sont synonymes dans un même circuit sémantique.

6. Langue et encyclopédie

La notion de dictionnaire de langue mérite aussi d'être précisée pour les monolingues. On sait qu'il ne contient pas de noms propres et qu'il traite toutes les parties du discours y compris les mots grammaticaux; ces deux critères suffisent à le distinguer du dictionnaire encyclopédique, qui traite des choses, des concepts désignés par les mots en les décrivant de tous les points de vue (paragraphe de généralités sur l'objet). Néanmoins ils ont en commun la définition pour les mots du lexique, comme on l'a déjà dit. De plus on peut observer que très sou-

vent dans le dictionnaire de langue, les exemples décrivent plus souvent le référent qu'ils ne montrent l'emploi du signe; cette description détournée du référent l'apparente au discours encyclopédique;

Enfermer: mettre (quelqu'un, un animal) dans un lieu dont il est impossible de sortir tout seul. *La nuit, on enferme les vaches dans l'étable. L'oiseau est enfermé dans sa cage. L'otage est enfermé dans une pièce* → séquestrer. *Le malfaiteur est enfermé* → emprisonner (DF1999).

Le dictionnaire de langue peut aussi mentionner des noms propres courants à cause de la difficulté d'orthographe ou de prononciation, ou à cause d'une assimilation typique du français (*Istanbul, Metz, Mozart; Tibre ← Tevere, Irlande du Nord ← Northern ireland*) (DF 1999); ce sont des noms propres français, ou par le son ou par réécriture, ou par les deux accédant même à la traduction (*États-Unis ← United States*). Et ils doivent être appris tout comme la langue ordinaire.

Par ailleurs *l'illustration*, qui caractérise le dictionnaire encyclopédique et qui a la même fonction que l'exemple (elle n'atteint jamais la généralité de la définition) peut également servir au dictionnaire de langue dont elle aide à comprendre les définitions abstraites au pouvoir d'évocation faible (parfois nul) à cause de la généralité de son contenu. Des objets, certes, des animaux, des plantes etc., mais aussi des relations très fines. Ainsi le mot *ami* illustré par une photo de Laurel et Hardy se tenant par l'épaule (*Robert Méloïque Illustré*, non publié).

II. La pédagogie des dictionnaires de langue se manifeste dans ses deux structures, macrostructure (nomenclature) et microstructure (programme d'information).

1. Nomenclature

Ce qu'on appelle une entrée doit obéir à un programme de lemmatisation pour chaque langue, car aucun dictionnaire ne présente toutes les formes de discours comme des entrées (ex. verbe à l'infinitif en français, à la première personne du présent en latin). Lorsque le mot est invariable (ex. l'adverbe *vite*) le lemme est identique à l'unité de lexique. Rappels de nomenclature: lorsque les formes de l'unité de lexique sont très différentes (*œil/yeux, pouvoir/puisse*) il est normal de les rappeler dans la macrostructure (DF 1999) pour aider les apprenants de la langue.

Les dictionnaires généraux qui présentent une analyse morphologique des mots traitent d'abord de la dérivation et de la composition: mots simples, dérivés et composés forment la macrostructure, souvent,

ces deux derniers types sont rappelés dans la microstructure du mot simple qui renvoie à sa “famille” lexicale. Lorsqu’ils traitent de la morphologie par des morphèmes liés, la nomenclature présente des morphèmes liés en entrée (ex. *indubitable* → *in-*, *dubit-* (dubitatif) *-able*, *-atif*) alors que *douteux* → *doute* (mot) et *eux*. Il y a donc deux niveaux d’analyse du sens grâce à une *double nomenclature*. Cette information est très pédagogique car elle évite le recours à l’étymologie souvent peu explicative, sinon insensée, donnée sous un mot-entrée. Elle garantit également la structure synchronique de l’article. Malheureusement la difficulté d’établir un système morphologique ne produit pas beaucoup d’ouvrages de ce type: les changements sont plus faciles à décrire que les différences ! (ex. *indubitable* ← lat. *indubitabilis*). Il nous faudrait disposer de l’ensemble des morphèmes liés de chaque langue, ce qui n’est pas le cas.

2. Informations

Quant au programme de microstructure, il est plus ou moins riche. Selon Chomsky le programme minimal est: forme (graphique et phonique) catégorie (gramm. genre) et définition. Le programme maximal comporte toutes les informations sur le mot, en langue et en discours. Notamment, en langue: origine (étym., datations) analyse du signe (morphologie) champ phonique (homophones) sémantique (synonymes); en discours: morphosyntaxe (liaisons, accords, formes conjuguées...). Mais je pense que l’essentiel de la pédagogie réside dans l’exemplification. C’est l’exemple forgé qui informe le mieux; l’exemple signé est plus arbitraire, n’ayant pas été écrit pour illustrer un mot! (L’exemple forgé est métalinguistique: le contenu ne s’adresse pas au lecteur et n’est pas connecté à la situation présente, à la différence des informations données sur le signe: ex. *Vous êtes un imbécile. Ce dictionnaire est très fautif*).

En brève conclusion, le dictionnaire général monolingue d’une langue tente de décrire cette langue par le lexique, en produisant des exemples de signes intégrés dans une syntaxe avec leur morphosyntaxe. Grâce à l’exemple on accède: au sens du mot, à la grammaire, et à la sémiotique d’une société à un moment donné. S’il est également morphologique il permet la construction correcte des néologismes complexes et a donc, en plus, un rôle onomasiologique permettant d’éviter les mots-valises et autres barbarismes.